

1. Qu'est-ce que le Canopé académie de Corse ?

Le **Canopé académie de Corse** est un établissement public national à caractère administratif, placé sous la tutelle du Ministère de l'Education nationale. Son emprise territoriale correspond à l'Académie de Corse. Il travaille en étroite collaboration avec le rectorat de l'Académie de Corse.

L'établissement est dirigé par une directrice régionale, Me Brigitte REQUIER.

Le **Canopé académie de Corse** appartient au Réseau Canopé installé à Chasseneuil du Poitou.

Le **Canopé académie de Corse** possède deux implantations géographiques lui permettant de mailler en partie le territoire de l'Académie de Corse :

- le **Canopé académie de Corse**, assurant également la fonction d'Atelier 2A, à Ajaccio ;

- l'Atelier 2B à Bastia ;

Chaque implantation, lieu d'accueil des usagers, propose médiathèque, librairie, espace de consultation et de rencontres mais aussi salles de réunions et de formation.

2. Quelles sont les missions du Canopé académie de Corse ?

Le **Canopé académie de Corse** accompagne les priorités éducatives nationales ainsi que celles, spécifiques à l'Académie de Corse, définies par le recteur chancelier des universités à travers le projet académique. Il est opérateur académique de ressources pour l'éducation en relation et collaboration étroites avec l'ensemble des partenaires institutionnels régionaux et départementaux dans une perspective d'équilibre des territoires et d'égalité des chances des individus. Le **Canopé académie de Corse** assure ainsi **des activités de veille, d'expertise, de conseil, d'accompagnement de projet, de**

documentation, d'animation, de formation et de production de ressources.

Ses principales missions sont donc :

- **La mise à disposition d'un fonds de ressources documentaires** tous supports, riche, varié et adapté aux besoins des usagers. Les aspects didactiques, pédagogiques mais aussi administratifs sont privilégiés. Les médiathèques, le site Internet de l'établissement et les équipes mobiles d'animation permettent la diffusion de ces ressources qui peuvent être empruntées ou achetées par l'ensemble des acteurs de la communauté éducative ainsi que par le grand public

- **L'édition de ressources pédagogiques** tous supports ancrées dans les réalités régionales et respectant les programmes nationaux obligatoires. Ces productions, plusieurs centaines à ce jour, sont le fruit de la réflexion et de pratiques issues de l'expérience des acteurs de l'Education nationale. Un effort particulier a été porté sur la production d'outils pédagogiques au service du développement de l'enseignement de la Langue et Culture corses. Dans notre Académie, le **Canopé académie de Corse** a ainsi édité depuis 1977, principalement dans le cadre des Contrats de plan Etat-Région, 138 documents tous supports contribuant au développement de la langue et la culture corses, lien social, patrimonial et ressource du développement de notre île.

- **L'accompagnement et la formation** des acteurs de l'éducation dans l'évolution de leurs pratiques pédagogiques, ceci concerne, en particulier, l'usage des Technologies de l'Information et de la Communication, enjeu fondamental des années à venir mais également l'aide aux écoles rurales isolées à travers de nombreuses rencontres relais. L'animation des CDI (centres de documentation et d'information) des établissements d'enseignement constitue également une mission forte des **Ateliers Canopé**.

- **La promotion de l'accès aux cultures scientifique et artistique**, mission réalisée en partenariat avec la DAAC du rectorat de Corse et la Collectivité Territoriale de Corse. Ce véritable outil de développement local s'exprime à travers la création et la diffusion d'expositions mais aussi l'animation et/ou l'organisation de manifestations telles « La fête de la science », « Lire en Fête », des concours lectures, des colloques et rencontres...

Le **Canopé académie de Corse** exerce ses missions auprès de l'ensemble des acteurs insulaires de la communauté éducative. Il a vocation à lier des partenariats avec différentes associations et organismes reconnus (les Conseils d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement de la Corse, les Comités d'Education pour la Santé, la Ligue de l'Enseignement, les Fédérations d'Associations Laïques et d'Education Permanente, le Centre de Culture Scientifique Technique et Industrielle de Corse....) afin d'amplifier et d'améliorer ses actions. Le **Canopé académie de Corse** s'adresse à un public varié : élèves et étudiants, enseignants, parents d'élèves, associations et à l'ensemble de ses partenaires institutionnels.

Le **Canopé académie de Corse** constitue donc, grâce aux financements conjoints de l'Etat et des collectivités territoriales, un outil essentiel permettant d'offrir à l'ensemble de la communauté éducative insulaire un service de proximité de qualité.

3. Quels sont les moyens du **Canopé académie de Corse** ?

Les moyens financiers

L'Etat à travers le Ministère de l'Education Nationale, assure une dotation pour charge de service public. Dans le cadre de la LOLF (Loi organique relative aux lois de finances) cette dotation est affectée entièrement aux dépenses de personnels qu'elle permet de couvrir à 90%.

Les 10 % restants et l'ensemble des dépenses de fonctionnement sont à la charge du **Canopé académie de Corse**

Ces ressources complémentaires nécessaires proviennent principalement de subventions de la Collectivité Territoriale de Corse, des deux Conseils Généraux et de financements au titre du Contrat de projet 2007-2013 Etat-Collectivité Territoriale de Corse.

Les moyens humains

La carte budgétaire du **Canopé académie de Corse** se compose de 28 postes (dont 5 pour la

Haute-Corse) répartis dans trois directions :

- Direction des ressources administratives et financières ;

- Direction des ressources pédagogiques (médiathèque, dotation/diffusion, édition) ;

- Direction des ressources technologiques (développement multimédia, maquette/illustration, maintenance et assistance informatique).

Les moyens matériels

A Ajaccio, le **Canopé académie de Corse** dispose notamment :

- d'un véhicule léger assurant la diffusion de ressources pédagogiques et la mise en œuvre des « rencontres relais » en milieu rural,

- d'une médiathèque proposant plus de 30.000 titres tous supports avec salle de consultation et connexions Internet ;

- de deux salles de réunion dont les capacités respectives sont de 20 et 40 places. Equipées en vidéo projecteur et TNI, en connexions Internet et en ordinateurs, elles peuvent être équipées de matériels informatiques mobiles ;

- d'un service de conception et de réalisation technique des outils édités

- d'un laboratoire de traitement numérique des images et illustrations.

L'Atelier de Haute-Corse dispose actuellement d'une médiathèque et d'un véhicule léger assurant pour le département la diffusion de ressources pédagogiques et la mise en œuvre des « rencontres relais » en milieu rural.